

DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la Commune de Seigny a élaboré son **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** adressé cette semaine à la Sous Préfecture de Montbard.

1) Les risques sur la Commune ont été recensés :

*** comme aléas naturels :**

- le ruissellement des eaux pluviales
- les incendies (bois , fermes, menuiserie...)
- les chutes d'arbres (tempêtes, vent...)
- les inondations (crues de la rivière Brenne) pour la scierie dite du Moulin
- les feux de forêt

*** comme aléas technologiques :**

- la voie ferrée (TGV, TER, trains de marchandises)
- la route départementale

2) Les vulnérabilités ont été signalées ainsi que le recensement des personnes nécessitant une attention particulière

3) L'organisation de la réponse communale face à ces risques : chaque membre du Conseil Municipal donnera l'alerte rue par rue, apportera son soutien auprès des habitants. Des habitants volontaires (moyens humains) se sont proposés lors de la réunion publique pour apporter de l'aide en matière de premiers soins, de l'aide en logistique avec des moyens matériels. Cette liste n'est pas exhaustive et toutes les bonnes volontés seront appréciées pour la sauvegarde de notre Commune.

4) l'alerte sera effectuée de la façon suivante :

- la cloche de l'église
- l'annonce par un haut-parleur à bord d'une voiture qui circulera dans le village
- l'application « Panneau Pocket » (à télécharger sur votre téléphone- gratuite)
- rue par rue à la rencontre de chacun

5) enfin en cas d'incident, la population sera accueillie dans la salle communale.

Le Plan Communal de Sauvegarde est consultable en Mairie, le Maire détient un exemplaire;

Le MAIRE,

Alain BOIS

